

Image not found or type unknown



Apel de la prefecture contre decison du ta par rapport a l'oqtf

Par **badio**, le **29/08/2010** à **02:37**

Bonjour, je suis étudiant étranger j'avais reçu l'oqtf l'année dernière et cette année le TA de ma ville a annulé cet OQTF. mais malheureusement la prefecture a fait appel de cette decision. rdonc je voudrais savoir si je pouvais changer de prefeture et de ville pour reprendre mes etudes dans une nouvelle ville et redemander mon titre etudiant dans cette nouvelle prefecture? ensuite ces quoi le délais de l'audience de la cour d'appel? Es ce q j'aurais tjrs droit a un titre tant q la cour n'a pas annulé cette décision du TA?